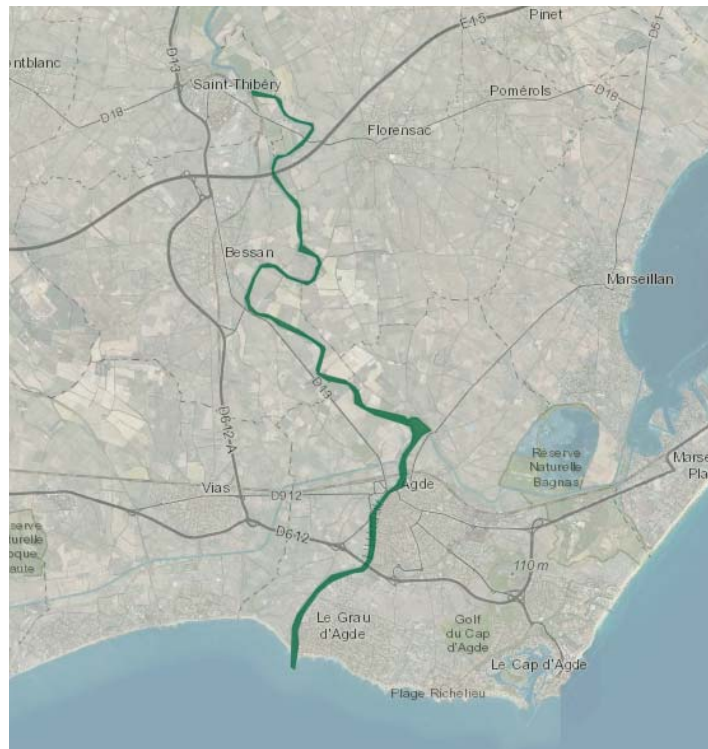


## FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000 FR 9101486 - Cours inférieur de l'Hérault

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>



### Site FR 9101486

ZSC (arrêté du 29 août 2016), SIC (arrêté du 19 juillet 2006)

Département : Hérault

Surface du site : 162 hectares

Opérateur/animateur du site : Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée / Cloé Rouzeyre

### Description du site

Le Fleuve de l'Hérault est classé Natura 2000, notamment sur sa partie aval, de Saint Thibéry jusqu'à la mer, traversant ainsi également les communes de Florensac, Bessan et Agde.

La richesse des habitats rivulaires et immergés et leur mauvais état de conservation, ont justifié le classement de cette section afin de les préserver.

D'autre part, le fleuve abrite de nombreuses espèces d'intérêt communautaire : espèces piscicoles (alose feinte notamment), des odonates ou encore la loutre.

Les aménagements hydrauliques, la forte urbanisation du secteur et les projets de développement des activités nécessitent une veille constante et une prise en compte des enjeux du site accrue.

## Les habitats d'intérêt communautaire du site

Données issues du DOCOB de 2006

Habitats d'intérêt communautaires	Code Natura 2000	Surface (ha)	Etat de conservation	Menaces principales
Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba	92A0	40	Dégradé localement (C) à Altéré	*
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion	3260	16.5	Dégradé localement (C) à Altéré	
Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à Salix et Populus alba	3280	0.5	Dégradé	
Estuaire	1130	37	Dégradé	Forte anthropisation : berges endiguées, rejets de polluants divers.

\*Les menaces communes aux 3 habitats sont les suivants :

- Corsetage, chenalisation, incision de lit mineur pouvant entraîner à long terme la dégradation des habitats et espèces d'IC
- Entretien et exploitation non adaptés des berges et des ripisylves (débroussaillage trop drastique avec enlèvement des arbustes et la coupe d'arbres, rejets ou dépôts de matériaux (de coupes ou autres) sur les berges et dans le cours d'eau, enrochement des berges...)
- Dégradation des berges, ripisylves et milieux aquatiques due aux bateaux de plaisance et à leur stationnement illégal
- Dégradation de l'état de conservation de la ripisylve par le développement d'espèces allochtones (Robinier, Canne de Provence, Erable negundo, renouées)
- Dégradation / destruction des berges pour l'entretien et la gestion des canalisations d'assainissement (constructions de cabanes, caves...)
- Dégradation des berges, ripisylves et milieux aquatiques par la fréquentation (randonnée, baignade, pêche de loisir)

## Espèces d'intérêt communautaire présentes (en ordre décroissant d'enjeu)

Données issues du DOCOB (2012)

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Eléments quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Alose feinte du Rhône ( <i>Alosa fallax rhodanensis</i> )	1103	50-500	Altéré	Les menaces relevées sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rupture de la libre circulation piscicole et impossibilité d'accès aux frayères situées en amont (Alose feinte du Rhône et Lamproie marine) du fait de la présence des ouvrages hydrauliques</li> <li>- Prélèvement d'Alose feinte du Rhône par la pêche professionnelle au niveau de l'embouchure du fleuve (zone de transit pour l'Alose feinte du Rhône)</li> <li>- Prédation des géniteurs d'Alose feinte du Rhône et perturbation de la reproduction par le Silure glane (perte de géniteurs par blessure/ingestion, et avortement de bulls à cause des « attaques »)</li> </ul>
Gomphus de Graslin ( <i>Gomphus graslini</i> )	1046	15% > p > 2%	Dégradé	Les menaces semblent assez restreintes : plus beaucoup de ripisylve à détruire, pas d'extension de l'agriculture.
Cordulie splendide ( <i>Macromia splendens</i> )	1043	15% > p > 2%	Dégradé	Les menaces relevées sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- pollution des eaux</li> <li>- disparition des surfaces boisées</li> <li>- amincissement des ripisylves</li> <li>- la charge estivale en éléments polluants et/ou trophiques</li> </ul>
Cistude d'Europe ( <i>Emys orbicularis</i> )	1220	<1%	Dégradé	Les impacts suivant sont visibles sur la zone d'habitat sachant que l'Hérault constitue uniquement un corridor entre ces habitats : <ul style="list-style-type: none"> <li>- ombrage important par la végétation de bordure</li> <li>- manque de végétation brise-vue en bordure</li> <li>- présence importante de Jussie</li> <li>- présence de tortues de Floride : concurrence pour des niches écologiques identiques</li> <li>- fréquentation localement forte (promeneurs, pêcheurs...)</li> <li>- artificialisation des berges</li> <li>- curage et faucardage des berges</li> </ul>
Cordulie à corps fin ( <i>Oxygastra curtisii</i> )	1041	2% > p > 0%	Dégradé	Les menaces pesant sur l'espèce semblent restreintes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- plus beaucoup de ripisylve à détruire...,</li> <li>- pas d'extension de l'agriculture</li> </ul>
Loutre d'Europe ( <i>Lutra lutra</i> )	1355	<1%	Dégradé	Pas de menace spécifique identifiée dans le docob du site. Pour autant les menaces principales sur l'espèce sont : pollution des eaux, dégradation de l'habitat, dérangement etc.

Toxostome ( <i>Parachondrostoma toxostoma</i> )	1126			Pas de menace spécifique identifiée dans le docob.
--	------	--	--	--

Une des menaces commune est l'artificialisation du régime hydraulique provoquée par une variation des débits qui ne correspond pas aux besoins écologiques des espèces (prélèvements d'eau importants pour l'AEP et pour l'irrigation accentuant la sévérité de l'étiage, présence d'ouvrages hydrauliques)

## Principaux objectifs du site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
Tous les habitats et espèces concernés	Gérer la ripisylve et les berges	Maintien et développement des habitats naturels rivulaires et des corridors biologiques aquatiques
Tous les habitats et espèces concernés	Préserver et améliorer le fonctionnement physique de l'Hérault	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une dynamique du cours d'eau favorable aux espèces et habitats à fort enjeu</li> <li>- Limitation de l'impact des usagers sur le cours d'eau</li> <li>- Limitation de la dégradation des frayères</li> </ul>
Tous les habitats et espèces concernés	Veiller à maintenir une qualité et un débit biologique minimum favorables aux écosystèmes aquatiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien, adoption, sensibilisation à la lutte biologique et à l'amélioration de la qualité de l'eau</li> <li>- Limitation des apports de fertilisants pour favoriser la biodiversité et lutter contre l'eutrophisation du cours d'eau et de ses annexes</li> <li>- Réduction de la pollution du cours d'eau par les herbicides, produits phytosanitaires et autres polluants pour favoriser la diversité végétale et animale</li> <li>- Contribution au maintien d'un débit biologique minimum</li> </ul>
Alose feinte	Assurer le bon fonctionnement du cycle biologique de l'Alose feinte et de la Lamproie marine	Contribution à la gestion des obstacles à la libre circulation des espèces et à l'écoulement de l'eau
Tous les habitats et espèces concernés	Créer ou entretenir des éléments ponctuels ou linéaires constituant des continuités écologiques	Restauration et entretien de haies, d'arbres et de bosquets
Tous les habitats et espèces concernés	Améliorer les connaissances sur les espèces et leurs habitats et les habitats naturels d'intérêt communautaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des connaissances et complément d'inventaires des espèces d'intérêt communautaire</li> <li>- Amélioration des connaissances et complément d'inventaires des habitats naturels d'intérêt communautaire</li> </ul>
Tous les habitats et espèces concernés	Suivre et évaluer l'état de conservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi qualitatif et quantitatif des espèces d'intérêt communautaire</li> <li>- Suivi qualitatif et quantitatif des habitats naturels d'intérêt communautaire et de la qualité de l'eau</li> </ul>
Tous les habitats et espèces concernés	Etudier l'évolution des populations d'espèces invasives et mettre en place des moyens de lutte appropriés	Suivi qualitatif et quantitatif des espèces introduites et envahissantes et définition d'un plan d'actions

Tous les habitats et espèces concernés	Suivre l'évolution et l'effet des activités socioéconomiques et de loisir sur l'état de conservation des espèces et habitat d'intérêt communautaire	Suivi de l'évolution et des effets des activités socio-économiques et de loisir potentiellement néfastes sur l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire
Tous les habitats et espèces concernés	Mener des actions de communication et sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des acteurs locaux, des usagers du site et du grand public sur l'intérêt écologique du site</li> <li>- Mise en place des outils de communication destinés aux usagers du site</li> </ul>

**Pour en savoir plus :**

Contact : Communauté Agglomération Hérault Méditerranée – Cloé Rouzeyre – 04 99 47 48 71

Sources d'information :

Site du MTES: [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

Site de la DREAL Occitanie : [www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr)

Site de la DDT :

Site de l'opérateur : <https://www.agglo-heraultmediterranee.net/>